



*Porteurs
de succès !*



PORTAGE SALARIAL

Indépendant et salarié, c'est possible !

Le portage salarial est une nouvelle forme d'emploi qui permet de développer une activité professionnelle **indépendante et autonome** tout en bénéficiant de la **couverture sociale d'un salarié classique** et de l'**externalisation administrative**.



Transformons votre CA en Salaire !

Le portage salarial vous apporte 3 avantages majeurs :

1. La Sécurité

Vous bénéficiez de la couverture maladie, de l'assurance chômage, des droits à la retraite et de la formation professionnelle. Aucun patrimoine personnel n'est à engager. Vous profitez de l'assurance responsabilité Civile d'AGC-Akuit.

2. L'Efficacité

La gestion administrative et comptable est assurée par des professionnels, avec une mise en œuvre de chaque mission sous 48h. Vous vous consacrez pleinement à votre prospection commerciale et à la réalisation de vos missions.

3. La Crédibilité

Vous profitez d'une structure solide, reconnue et visible. Vous intégrez une communauté de consultants animée, écoutée et formée. De plus, AGC-Akuit apporte des solutions RH et financières personnalisées en déployant des outils digitaux facilitant la relation à distance.

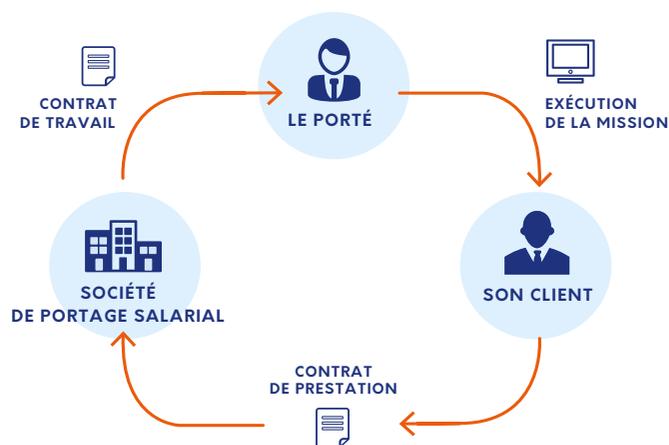
Entreprises et professionnels, conjuguez compétences et savoir-faire pour une réussite partagée

POUR LE CONSULTANT EXPERT

Parce que vous ne voulez pas d'un statut d'indépendant avec tous ses risques et ses contraintes. Parce que vous ne pouvez pas ou ne voulez pas créer votre société aujourd'hui.

POUR L'ENTREPRISE

Parce qu'une entreprise n'a pas nécessairement besoin ou ne peut disposer de toutes les compétences douze mois par an. Le portage salarial est idéal pour répondre à un besoin ponctuel et mener à bien un projet, une mission en toute sécurité juridique.



Le fonctionnement du portage salarial

AGC - Akuit prend en charge, pour le consultant Expert :

- L'établissement et le versement des salaires,
- Toutes les déclarations sociales,
- La facturation des prestations, les relances pour le bon règlement des factures,
- L'assistance administrative des conventions de formation,
- L'appui commercial

...

Le consultant porté, conserve son entière autonomie vis-à-vis de sa clientèle.

+ 1 000
consultants
freelances
accompagnés
chaque année



Solidité financière d'AGC-Akuit, Garanties et Assurances :

- AGC et Akuit sont filiales à 100% du Groupe PROMAN, 4ème acteur européen, spécialiste des Ressources Humaines (CA 2019 de 2,2 Milliards d'Euros)
- **La garantie financière** obligatoire est opérée par AXA et la CEGC
- Les prestations du freelance sont couvertes par les **assurances Responsabilité Civile Professionnelle d'AGC et d'Akuit**
- Le formateur freelance peut bénéficier des agréments Datadock
- **Le détachement à l'étranger** est assuré par EUROP ASSISTANCE.

Dans plus de
200
entreprises
en France
et à l'étranger

Activités les plus
représentées :

Informatique, Ingénierie,
Ressources Humaines,
Finances, Commerce -
Marketing, Formation,
Immobilier, ...



AGC et Akuit accompagnent leurs consultants partout en France et disposent de **plusieurs points d'accueil physiques sur le territoire** dont :

Paris, Chalon, Lyon, Aix-en-Provence, Marseille, Manosque, Toulouse, Dax et Bordeaux.

Adhérent
du syndicat
professionnel :

PEPS
Les Entreprises du Portage Salarial



PORTAGE SALARIAL

En région : AGC

Siège social :

Z.I. St Maurice - CS 40 631

04107 MANOSQUE CEDEX

T. 04 92 73 46 24

secretariat@groupe-agc.com

www.agc-portage.com

En Ile-de-France : Akuit

14, rue des Volontaires

75015 PARIS

T. 01 83 64 02 93

info@akuit.com

www.akuit.com

